

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de la Lozère

Registre

1878 n° 8

SIGNALEMENT.

Le Sieur Murat et
Pierre

nati de Beauville

demeurant à id

allant à Mairat

âgé de 27 ans, taille d'un mètre

74 centimètres

cheveux châtain front découvert

sourcils épais yeux gris

nez moyen bouche moyenne

barbe chats menton rond

visage ovale teint brun

SIGNES PARTICULIERS :

[Handwritten mark]

PIÈCES DÉPOSÉES.

FAIT à Beauville, le 30 Mars 1878.

Signature des Témoins

Signature du Porteur :

Murat

[Vertical signature and stamp on the right edge of the document]



Nous soussigné, maire de la commune de Boisset
 Canton de Mauvoisin, Cantal, certifions à qui il ap-
 partendra que le Sieur Muratel Pierre fils légitime
 de Grand et de Marie Vauze, domicilié au chef lieu
 de notre Commune, boulanger, est de bonne vie et
 mœurs et qu'il ne nous est jamais survenu
 aucune plainte sur son compte pendant son
 séjour dans notre commune. En foi de quoi
 nous lui avons délivré le présent certificat
 pour lui servir et valoir.



Fait en Mairie Boisset le 29. mars 1838



Pour le Maire absent
 L'Adjoint
 G. Louchin